

Loi sur le rachat de crédit à la consommation

Fiche pratique publié le 08/12/2017, vu 1011 fois, Auteur : Luc Santiago

Loi sur le rachat de crédit conso.

La définition du rachat de crédit

Le rachat de crédit nommé aussi regroupement de pret est un moyen financier qui a pour but de répondre au problème de surendettement. Le but du rachat de prêt est de baisser la somme total des paiements mensules.

Le rachat de prêt a pour avantage de pouvoir baisser le taux d'endettement en haussant la durée de remboursement global. Cette opétaion permet ainsi de remplacer de nombreux prêts déjà existants par un seul et unique emprunt, à un taux d'intérêt plus bas. mais remboursable sur une durée plus longue conformément aux attentes et à la situation de la personne.

Selon <u>credibilis</u> Il existe en gros 3 types de rachat de crédit: immobilier, consommation et hypothécaire. Un regroupement de crédit accompagné d'une diminution des mensualités permet d'hausser le pouvoir d'achat mais la durée augmente.

Loi sur le crédit à la consommation

Plusieurs loi s'appliquent au rachat de crédit notamment la loi Lagarde. Celle-ci prévoir de protéger le consommateur des risques liés à cette opération financière afin d'éviter des surprises par la suite.

La loi Scrivener s'applique également lors de cette opération qui est une mesure importante également.